

PSYCHIATRIE ET IMAGERIE CÉRÉBRALE EN RÉGION NORD – PAS-DE-CALAIS.

PROJET PSYMAC

L'exploration du cerveau a toujours fait partie des évaluations en psychiatrie : *examen neurologique, EEG, Fond d'œil, bilans biologiques spécifiques (sérologies syphilis, HIV bilan métabolique), ponction lombaire et encéphalographie gazeuse*. Certaines de ces méthodes ont été abandonnées en raison des limites de leur sensibilité ou de leur spécificité et pour certaines, de leur caractère intrusif et traumatique.

Grâce à l'IRM l'exploration du cerveau est devenue accessible, non invasive et réalisable en toute innocuité. Les informations sur la structure et le fonctionnement du cerveau sont de plus en plus précises.

L'Imagerie par résonance magnétique (IRM) se positionne en première ligne pour répondre aux besoins des pratiques actuelles en psychiatrie :

- **écarter un diagnostic différentiel** (*p.ex.: 1 à 2% des patients admis en psychiatrie souffre d'un trouble associé à une atteinte organique*)
- **identifier une pathologie associée** ou son retentissement cérébral qui nécessiterait d'être pris en compte dans l'élaboration du projet thérapeutique (*maladie de système, diabète, séquelle de traumatisme crânien ou de pathologie neurologique connue*)
- **identifier des complications du trouble psychiatrique** (*retentissement cérébral des addictions, des troubles cognitifs*)

De plus, l'introduction de l'IRM dans la recherche a donné une impulsion considérable à la psychiatrie offrant de **nouveaux modèles de compréhension des maladies mentales** (*notion de trouble développemental*) ainsi que des **innovations thérapeutiques** (*techniques de neuromodulation*).

Les perspectives d'avenir laissent espérer d'autres développements dans le **diagnostic** et dans les **soins personnalisés**.

A ce jour, l'imagerie cérébrale fait rarement partie de l'évaluation des patients débutant une psychose (schizophrénie) ou un trouble à haut risque de récurrence ou de chronicité (trouble bipolaire, et unipolaire). Pourtant ce sont ces situations cliniques (plus de 900 nouveaux cas par an dans notre région) qui justifient d'un bilan exhaustif destiné à personnaliser les soins.

LE PROJET PSYMAC

La Fédération régionale de recherche en santé mentale, en collaboration avec les radiologues de la région coordonnés par le Pr Jean-Pierre Pruvo, se propose de porter un projet pilote visant à encadrer, promouvoir et valider les indications de l'IRM cérébrale en psychiatrie.

L'utilisation des infrastructures déjà existantes en terme d'acquisition et de transfert de données, permettra d'apporter un soutien à l'interprétation des images et à la constitution d'une base de données régionale. L'objectif est que, quelque soit son lieu d'habitation, tout patient pourra désormais accéder à une exploration homogène et de qualité.

Bénéfices attendus

- Avancée importante pour les soins courants dans les secteurs.
- Mieux différencier l'activité de recours du Pôle de psychiatrie du CHRU.
- En recherche : opportunité pour les secteurs de psychiatrie et les services de Radiologie de participer aux recherches collaboratives de suivi de cohortes de patients et de développement de bases de données en imagerie cérébrale.